

Association des études africaines d'Afrique (ASAA)

Appel à candidatures pour l'accueil de la conférence

7e Conférence biennale de l'ASAA

OCTOBRE 2027.

Appel à soumettre des propositions d'accueil

L'Association des études africaines d'Afrique (African Studies Association of Africa – ASAA) invite par la présente les **universités, les instituts de recherche, les groupes de réflexion (*think tanks*), les académies et autres organisations scientifiques établis en Afrique** à soumettre des propositions pour accueillir :

7e Conférence biennale de l'ASAA – octobre 2027

La conférence devrait réunir entre **500 et 800 participants** venant d'Afrique et du monde entier, notamment des universitaires, des chercheurs, des étudiants de cycles supérieurs, des décideurs publics, des artistes, des praticiens du développement, des acteurs de la société civile et des membres de la diaspora africaine.

La conférence sera principalement organisée en **présentiel, avec la possibilité d'une participation hybride** lorsque cela sera réalisable.

1. À propos de l'Association des études africaines d'Afrique (ASAA)

L'Association des études africaines d'Afrique (*African Studies Association of Africa – ASAA*) est une association scientifique panafricaine fondée en 2013 afin de promouvoir la production de connaissances sur l'Afrique depuis le continent et selon des perspectives centrées sur l'Afrique (site web : <https://www.as-aa.org/>). L'Association œuvre au renforcement des communautés intellectuelles à travers l'Afrique et la diaspora en favorisant l'excellence dans la recherche, l'enseignement, la publication, l'engagement auprès des politiques publiques et la collaboration interdisciplinaire.

L'ASAA s'engage à :

- Promouvoir les approches scientifiques et la production de connaissances centrées sur l'Afrique ;
- Favoriser le dialogue interdisciplinaire et intergénérationnel ;
- Soutenir les chercheurs en début de carrière et les doctorants ;
- Encourager les échanges intellectuels entre chercheurs, décideurs publics, artistes, militants et praticiens ;
- Développer et renforcer les réseaux scientifiques continentaux et mondiaux.

La conférence biennale de l'ASAA constitue l'événement phare de l'Association et l'une des principales rencontres scientifiques internationales consacrées aux études africaines organisées sur le continent africain.

2. À propos de la conférence biennale de l'ASAA

Organisée tous les deux ans, la Conférence biennale de l'ASAA constitue une plateforme unique permettant de:

- Présenter les recherches les plus récentes et innovantes sur l'Afrique et ses diasporas;
- Favoriser le dialogue interdisciplinaire et intersectoriel ;
- Soutenir les doctorants et les chercheurs en début de carrière ;
- Renforcer les réseaux scientifiques à travers le continent africain ;
- Promouvoir les échanges entre le monde académique et la société ;
- Mettre à l'honneur les productions intellectuelles et culturelles africaines.

Le programme de la conférence comprend généralement :

2.1. Activités pré-conférence

- Ateliers de développement professionnel.
- Académie doctorale
- Forum des chercheurs en début de carrière.
- Ateliers consacrés à l'édition et à la publication scientifiques.
- Réunions des réseaux thématiques et des groupes de recherche de l'ASAA.

2.2. Activités principales de la conférence

- Cérémonie d'ouverture;
- Discours du Président de l'ASAA ;
- Conférences magistrales;
- Séances plénières;
- Sessions parallèles;
- Tables rondes;
- Dialogues sur les politiques publiques ;
- Lancements d'ouvrages;
- Projections de films;
- Performances artistiques;
- Expositions;
- Assemblée générale de l'Association;
- Cérémonie de clôture.

3. Pourquoi accueillir la Conférence biennale de l'ASAA ?

L'accueil de la Conférence biennale de l'ASAA offre une occasion exceptionnelle de :

- Positionner votre institution comme un acteur de premier plan dans les études africaines à l'échelle continentale et internationale ;

- Mettre en valeur l'excellence académique et les infrastructures de votre institution ;
- Renforcer les partenariats avec des universités et des organismes de recherche du monde entier ;
- Promouvoir votre pays et votre ville en tant que destinations privilégiées pour les échanges académiques internationaux ;
- Accroître la visibilité et le rayonnement international de votre institution ;
- Favoriser le développement de collaborations et de réseaux scientifiques durables ;
- Contribuer à façonner l'avenir des études africaines depuis le continent africain.

4. Conditions générales d'éligibilité

Les institutions souhaitant accueillir la conférence doivent :

Statut institutionnel

- Être basé en Afrique.
- Être un établissement d'enseignement supérieur, un institut de recherche, un groupe de réflexion (*think tank*) ou une organisation scientifique reconnue.
- Démontrer que ses objectifs et ses activités sont en adéquation avec la mission et les valeurs de l'ASAA.

Adhésion

- Devenir membre institutionnel de l'ASAA ; ou s'engager à le devenir d'ici janvier 2027.

Engagement institutionnel

Démontrer:

- Une capacité administrative.
- Une capacité de gestion financière.
- Une expérience dans l'organisation d'événements académiques d'envergure.
- La capacité à mobiliser des soutiens institutionnels et externes.
- Un engagement en faveur d'une planification et d'une mise en œuvre collaboratives.

5. Exigences d'accueil

Les institutions souhaitant accueillir la conférence doivent démontrer leur capacité à mettre à disposition ou à faciliter :

5.1. Les installations nécessaires à la conférence

- Une salle plénière pouvant accueillir au moins 500 participants ;
- Au moins sept salles de sessions parallèles ;
- Des espaces d'exposition et de réseautage ;
- Des espaces dédiés à l'inscription et à l'information.

5.2. Technologie et infrastructure

- Équipements audiovisuels ;
- Connexion Internet haut débit ;
- Services de soutien technique ;
- Infrastructures permettant une participation hybride lorsque c'est possible.

5.3. Hébergement et transport

- Des options d'hébergement abordables.
- Options de logement pour étudiants.
- Organisation des transferts aéroportuaires et des transports locaux.

5.4. Assistance pour les visas

- Lettres d'invitation.
- Une coordination avec les autorités compétentes en matière d'immigration, lorsque c'est possible.
- Des informations relatives aux exigences de voyage et aux conditions d'entrée sur le territoire.

5.5. Restauration et accueil

- Pauses-café et déjeuners.
- Options alimentaires diverses.
- Installations d'accueil et de réseautage.

5.6. Bien-être et sécurité des participants

- Dispositions relatives à l'assistance médicale.
- Dispositifs de sécurité et procédures d'urgence.
- Hébergement accessible.

6. L'engagement de l'ASAA en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité

L'ASAA encourage vivement les propositions qui témoignent d'un engagement en faveur de :

- L'équité du genre.
- La représentation régionale.
- La diversité linguistique.
- L'accessibilité pour les personnes ayant des besoins spécifiques.
- Participation des chercheurs en début de carrière.
- L'inclusion des communautés sous-représentées.

7. Durabilité environnementale

L'ASAA encourage les institutions hôtes à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment:

- La réduction de la consommation de papier ;
- Des pratiques d'approvisionnement durable ;
- La réduction des déchets et le recyclage ;
- Des solutions de transport respectueuses de l'environnement.

8. Critères d'Evaluation

Les propositions seront évaluées en fonction de :

Critère	Pondération
Capacité institutionnelle	20%
Infrastructures de la conférence	20%
Capacité financière et capacité de collecte de fonds	20%
Accessibilité et logistiques	15%
Vision scientifique et adéquation avec la mission de l'ASAA.	15%
Diversité, inclusion et durabilité	10%

9. Conditions de soumission

Les institutions intéressées sont invitées à soumettre :

1. Un questionnaire de candidature complété pour l'organisation de la conférence.
2. Une lettre d'engagement institutionnel
3. Un profil institutionnel.
4. Un budget préliminaire
5. Une présentation des installations prévues pour la conférence
6. Une composition proposée par le Comité local d'organisation (LOC).
7. Tout document justificatif supplémentaire.

10. Dates importantes

Activité	Date
Lancement de l'appel à propositions.	25 août 2026
Date limite de soumission des demandes de clarification	25 septembre 2026
Date limite de soumission des propositions.	10 novembre 2026
Évaluation des propositions.	novembre 2026
Entretiens avec les institutions présélectionnées.	décembre 2026
Annonce de la proposition retenue.	janvier 2027
Signature du protocole d'accord	février 2027

11. Dépôt des propositions

Les propositions doivent être transmises par voie électronique au :

Secrétariat exécutif

Association des études africaines d'Afrique (ASAA)

✉ info@as-aa.org

Objet : Proposition d'accueil pour la **Conférence ASAA 2027** – [Nom de l'établissement]

12. Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Association des études africaines d'Afrique (ASAA)

🌐 www.as-aa.org

✉ info@as-aa.org

Invitation officielle

L'Association des Études Africaines d'Afrique invite chaleureusement les institutions du continent à collaborer à l'organisation de **la 7e Conférence** biennale de l'ASAA et à contribuer à façonner l'avenir des études africaines, depuis l'Afrique et pour le monde.

Participez avec nous à l'avancement de la recherche africaine, au renforcement des communautés intellectuelles panafricaines, et à la construction de nouveaux horizons pour les Études africaines.

Association des études africaines d'Afrique – « *Faire progresser la connaissance africaine depuis le continent* ».